

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN



Faits marquants

- Lors de l'opération d'enregistrement Amayesh III, des cartes ont été délivrées à quelque 935 000 réfugiés afghans.
- Un réexamen de la politique a été entrepris en vue de renforcer le partenariat avec le Gouvernement.
- Le HCR a lancé des activités de proximité afin de mieux définir les besoins des personnes qui relèvent de sa compétence en milieu urbain.
- Le Haut Commissariat a continué à appuyer le rapatriement librement consenti.

Environnement opérationnel

La situation sécuritaire générale dans le sud-est du pays a continué de préoccuper les autorités iraniennes, de sorte que davantage de zones ont été déclarées interdites aux étrangers (« zones interdites »).

Quelque 3 650 personnes ont regagné l'Afghanistan, ce nombre étant inférieur aux prévisions. Le Haut Commissariat s'est efforcé d'améliorer les conditions de retour et de réintégration en Afghanistan au travers de forums comme la Conférence de Kaboul, organisée en novembre 2008. Entre 2002 et la fin de l'année 2008, le HCR a aidé plus de 859 000 réfugiés

afghans enregistrés à regagner leur pays d'origine à partir de la République islamique d'Iran.

À la fin de l'année 2007, le Haut Commissariat a réalisé des évaluations participatives avec le concours de réfugiés afghans et irakiens. Il en est ressorti que les problèmes les plus pressants des réfugiés, résidant dans des zones d'installation ou dans des agglomérations, étaient dus à l'accès limité à l'assurance-maladie et au montant élevé des frais médicaux et de scolarité.

Réalisations et impact

Objectifs principaux

En 2008, les objectifs principaux du HCR consistaient à faciliter le rapatriement librement consenti des réfugiés afghans et irakiens et à garantir un meilleur traitement et des conditions plus prévisibles aux réfugiés demeurant en Iran. Le Haut Commissariat entendait en outre cibler l'assistance sur les groupes de réfugiés afghans et irakiens vulnérables afin de renforcer leur autonomie et de les aider à prendre un nouveau départ dans la vie après leur rapatriement. Le HCR a appuyé les autorités iraniennes dans les discussions que celles-ci ont eues avec le Gouvernement afghan au sujet de la gestion des problèmes migratoires.



HCR / V. TAN

Des Iraquiens au camp de Jahrom dans la province de Fars, Iran.

● Protection et solutions

En 2008, le Bureau des étrangers et de l'immigration (BAFIA) a mené une opération de réenregistrement en ligne à l'intention des réfugiés afghans. Au cours de cette opération, dénommée Amayesh III, quelque 936 000 personnes ont été enregistrées. Le HCR espère, lorsque cette base de données lui aura été communiquée, établir le profil de la population réfugiée à des fins de planification.

Les détenteurs de cartes Amayesh II qui vivaient dans des zones interdites et ne s'étaient pas réinscrits étaient toujours considérés comme des migrants en situation irrégulière par les autorités. Le HCR était particulièrement préoccupé par la situation des personnes relevant de sa compétence dans la province du Séistan-Balouchistan, où certains détenteurs de cartes avaient été victimes d'expulsion.

L'Administration a entrepris de délivrer des permis de travail provisoires aux détenteurs de cartes Amayesh III à la fin de l'année. Le HCR s'est félicité de cette initiative visant à apporter

des solutions temporaires aux réfugiés car le rapatriement n'était toujours pas une solution envisageable pour la majorité des Afghans résidant en République islamique d'Iran.

Le HCR a organisé des ateliers afin de favoriser une meilleure compréhension des problèmes juridiques auxquels les réfugiés enregistrés sont confrontés. Le Haut Commissariat a attiré l'attention des autorités iraniennes sur les principaux problèmes décelés, notamment le non-paiement des salaires, les conflits familiaux et l'accès légal au marché du travail. En 2008, l'Organisation a prodigué une aide juridique gratuite à près de 2 850 réfugiés.

Le Haut Commissariat a informé les autorités des critères de réinstallation, ainsi que du nouveau système de demandes multiples, afin d'accroître la participation du Gouvernement au processus d'identification. Au total, 112 demandes de réinstallation (concernant 529 individus) ont été déposées en 2008 et 67 départs (impliquant 313 individus) ont eu lieu en direction de pays de réinstallation.

Personnes relevant de la compétence du HCR

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Afghanistan	935 600	935 600	46	37
	Iraq	44 400	44 400	38	44
	Pays divers	70	70	40	37
Demandeurs d'asile	Afghanistan	1 600	1 600	46	37
	Iraq	110	110	38	44
	Pays divers	30	30	36	32
Réfugiés rapatriés	À partir de pays divers	100	-	-	-
Total		981 910	981 810		

Bien que l'accord conclu en mars 2008 par la Commission tripartite composée du HCR, du Gouvernement afghan et du Gouvernement de la République islamique d'Iran n'ait pas été reconduit, le Haut Commissariat a aidé quelque 3 600 Afghans et près de 2 600 Iraquiens à regagner leurs pays d'origine. Toutes les personnes rapatriées en Afghanistan ont bénéficié d'une allocation en espèces et de consultations médicales externes.

Près de 2 600 réfugiés irakiens sont rentrés dans leur pays, soit en organisant eux-mêmes leur voyage, soit en participant à des convois organisés par le HCR.

Les réfugiés afghans et irakiens ont reçu des formations professionnelles destinées à accroître leur potentiel d'autosuffisance économique. Quelque 1 800 personnes ont participé à des stages de mécanique générale et une centaine d'autres à des formations aux métiers d'agent de santé et de sage-femme.

• Activités et assistance

Appui opérationnel (aux partenaires) : le HCR a organisé un atelier sur la gestion financière à l'intention de ses partenaires d'exécution, du ministère de l'Intérieur et du BAFIA. Des équipements de bureau et une camionnette ont été achetés pour le BAFIA.

Assistance juridique : quelque 3 000 individus extrêmement vulnérables ont reçu une aide financière pour s'acquitter des taxes municipales et des frais d'enregistrement. Des demandes de réinstallation ont été appuyées au profit de quelque 500 personnes et 313 d'entre elles ont quitté l'Iran pour se rendre dans des pays tiers. Quelque 935 500 réfugiés afghans étaient enregistrés dans la base de données Amayesh.

Besoins domestiques : quelque 20 000 femmes et jeunes filles en âge de procréer ont reçu des protections périodiques et près de 32 000 réfugiés vivant dans des zones d'installation ont reçu des trousseaux d'articles d'hygiène.

Eau : les réseaux de distribution d'eau de trois zones d'installation ont été remis en état, une pompe électrique a été achetée et une citerne d'une capacité de 10 000 litres a été montée dans une zone d'installation.

Éducation : six salles de classe préfabriquées ont été achetées pour la zone d'installation de Bardsir afin d'y accueillir des filles. Quelque 13 800 lots de fournitures scolaires ont été fournis à des réfugiés afghans et irakiens démunis et 470 filles ont été transportées gratuitement jusqu'à leur école. Des bourses d'études DAFI ont été accordées à 160 réfugiés afghans, et au total, 1 800 réfugiés afghans et irakiens ont reçu des formations professionnelles.

Santé et nutrition : 3 600 réfugiés afghans ont bénéficié d'un dépistage médical. Quelque 11 000 réfugiés ont reçu une aide médicale et 5 100 réfugiés ont participé à des activités de sensibilisation au VIH et au sida.

Services communautaires : des comités de femmes réfugiées ont été créés dans des zones urbaines et les femmes ont été représentées au sein des comités de quatre zones d'installation de réfugiés. Le HCR a identifié et aidé 473 enfants handicapés, ainsi que neuf victimes de violences sexuelles et sexistes. Le Haut Commissariat a établi un partenariat avec l'organisme public d'aide sociale (Behzisti) qui vient en aide aux victimes de violences sexuelles en mettant à leur disposition un service téléphonique d'urgence fonctionnant 24 heures sur 24.

Transport et logistique : au cours de l'année, quelque 3 600 réfugiés afghans sont rentrés dans leur patrie ; parallèlement, quelque 2 600 Iraquiens ont regagné leur pays, soit en organisant leur voyage eux-mêmes, soit en participant à des convois organisés par le HCR.

• Contraintes

Les difficultés d'accès aux personnes relevant de la compétence du HCR, en particulier dans les « zones interdites » ont réduit les capacités du Haut Commissariat, concernant le suivi de la protection et la prévention des refoulements. Les visites à domicile ont été limitées, notamment dans les provinces gérées par le bureau de Téhéran.

Des pressions ont été exercées sur les Afghans pour qu'ils regagnent leur pays ou déménagent des « zones interdites ».

La conclusion tardive des accords de sous-traitance et le manque d'accès des étudiants afghans aux universités publiques ont préoccupé particulièrement le HCR.

| Informations financières |

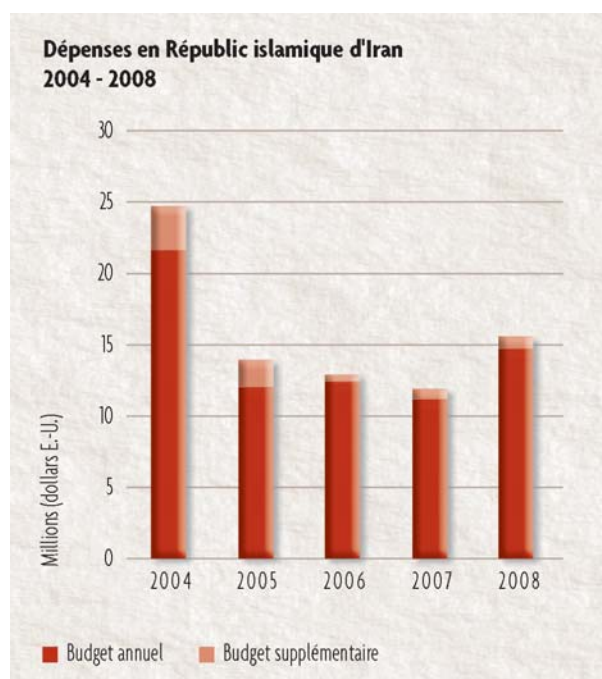
Le programme du HCR en Iran a reçu peu de fonds affectés mais a été bien financé, grâce aux contributions accordées à la région de l'Asie du Sud-Ouest. Le taux de dépenses est passé de 85 pour cent en 2004 à 95 pour cent en 2008.

| Organisation et mise en œuvre |

L'opération du HCR en Iran a été gérée par la délégation de Téhéran, avec l'appui de trois sous-délégations en poste à Ahwaz, Mashad et Zahedan (cette dernière déménageant à Kerman en août 2008) et de deux bureaux extérieurs situés à Ourumieh et Dogharoun. L'effectif était composé de 127 personnes, à savoir 17 fonctionnaires internationaux et 110 collaborateurs nationaux.

| Collaboration avec les partenaires |

Le ministère de l'Intérieur et le BAFIA ont été les principaux partenaires d'exécution du HCR. Le Haut Commissariat a également coopéré avec les ministères de la Santé et de l'Éducation, ainsi qu'avec l'organisme public d'aide sociale Behzisti.



Évaluation générale

Le HCR a progressé en direction de ses objectifs et bien que le nombre de rapatriements en Afghanistan ait diminué, la plupart des autres cibles ont été atteintes. La délégation a réduit le nombre de centres de rapatriement librement consenti et le personnel affecté à ces activités, en raison du ralentissement des rapatriements.

La réorientation générale du programme, à savoir le passage de l'assistance individuelle à l'action de proximité axée sur la communauté, a été lente mais sera renforcée en 2009 lorsque le HCR se concentrera plus sur les réfugiés urbains que sur les réfugiés vivant dans des camps. Les autorités et le Haut Commissariat ont convenu de la nécessité de remédier à la situation des réfugiés urbains.

La délégation a renforcé ses relations avec les autorités et les réfugiés n'ont pas été refoulés en masse du Séistan-Baloutchistan.

Partenaires
Partenaires d'exécution
Organismes gouvernementaux : ministère de l'Éducation, Bureau des étrangers et de l'immigration (BAFIA) – ministère de l'Intérieur, ministère de la Santé
ONG : Iraqi Refugees Aid Council (IRAC)
Autres : PAM, PNUD, UNICEF
Partenaires opérationnels
ONG : MSF

Budget, revenus et dépenses en République islamique d'Iran (dollars E.-U.)

	Budget final	Revenus issus des contributions	Autres fonds disponibles	Total des fonds disponibles ¹	Total des dépenses
Budget annuel	15 051 830	4 209 862	10 649 179	14 859 041	14 857 756
Réponse à la Situation iraquienne - BS	1 300 000	0	706 707	706 707	705 461
Total	16 351 830	4 209 862	11 355 886	15 565 748	15 563 217

Note: Les programmes supplémentaires n'incluent pas un coût d'appui de sept pour cent prélevé sur les contributions pour couvrir les dépenses indirectes du HCR. Les revenus issus des contributions incluent des contributions affectées au niveau du pays. Les autres fonds disponibles incluent les prélèvements sur les contributions non-affectées ou à affectation large, le solde initial et les ajustements.

¹ Le total des fonds disponibles inclut les ajustements dus aux taux de change.

Rapport financier sur les opérations du HCR en République islamique d'Iran (dollars E.-U.)

Ventilation des dépenses	Projets de l'année en cours			Projets des années précédentes
	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total	Budgets annuel et supplémentaire
Protection, suivi et coordination	4 390 202	76 833	4 467 035	0
Abris et infrastructure	22 097	75 756	97 853	0
Appui opérationnel (aux agences)	261 945	314	262 259	0
Assainissement	22 835	1 265	24 100	0
Assistance juridique	1 368 503	2 527	1 371 030	0
Besoins domestiques	355 901	217 700	573 601	0
Eau	19 096	0	19 096	0
Éducation	451 281	0	451 281	0
Santé et nutrition	2 417 912	176 503	2 594 415	49 078
Services communautaires	468 133	15 440	483 573	0
Transport et logistique	455 673	65 117	520 790	17 478
Versements aux partenaires d'exécution	1 883 512	74 006	1 957 518	(66 556)
Sous-total des activités opérationnelles	12 117 090	705 461	12 822 551	0
Appui aux programmes	2 740 666	0	2 740 666	0
Total des dépenses	14 857 756	705 461	15 563 217	0
Annulation sur les dépenses des années précédentes				(161 315)
Versements aux partenaires d'exécution				
Paiements effectués	3 841 947	149 751	3 991 698	
Dépenses rapportées	(1 958 435)	(75 745)	(2 034 180)	
Solde	1 883 512	74 006	1 957 518	
Dû au 1 ^{er} janvier				280 786
Dépenses rapportées				(66 556)
Remboursés au HCR				(24 075)
Ajustement dû aux taux de change				0
Dû au 31 décembre				190 155